Les forêts du Canada peuvent être divisées en trois parties principales: -(1) Les forêts de grands conifères de la côte du Pacifique, (2) les forêts du nord composées principalement de conifères qui s'étendent du versant oriental des Rocheuses traversant le nord des Prairies et des Grands Lacs jusqu'au Labrador. et (3) les forêts mixtes de bois tendre et de bois dur, s'étendant depuis le lac Supérieur jusqu'à l'Atlantique en traversant l'Ontario méridional, le Québec et les Provinces Maritimes. La superficie des forêts du Canada est estimée à 1.154.454 milles carrés dont une partie est aussi considérée comme terre cultivable: 17.3 p.c. se composent de bois marchand adulte et accessible; 9.7 p.c., de jeune bois mais ayant une valeur commerciale; et 48.2 p.c., de jeune bois accessible qui éventuellement aura une valeur commerciale. Les 24.8 p.c. restant sont inaccessibles ou inexploitables avec profit pour le présent. Il est estimé que les forêts canadiennes ont en hautes futaies 425,000,000,000 de pieds mesure de planche de bois de sciage, et 1.122.000.000 de cordes de bois de pulpe, etc., les forêts du Canada oriental y contribuent 41 p.c., les Provinces des Prairies 25 p.c., et la Colombie Britannique 34 p.c., donnant un volume global de 224,000,000,000 de pieds cubes. Ces chiffres font du Canada le deuxième en importance de tous les pays disposant de ressources naturelles en forêts, la Russie asiatique ayant la première place et les Etats-Unis la troisième. En ces dernières années, la coupe annuelle (maintenant estimée à 4.778,000,000 de pieds cubes) a généralement dépassé la croissance naturelle et des pertes énormes ont été subies par le feu et les maladies cryptogamiques. En dépit des vastes forêts qui n'ont pas encore été attaquées par la hache du bûcheron ou par le feu, il ne saurait être dit que les mesures législatives prises jusqu'à date et les movens scientifiques appliqués sont suffisants pour les préserver, en assurer la récupération et garantir un approvisionnement de bois suffisant pour les temps futurs.

Le tableau 7 donne une classification des régions forestières du Canada. Les forêts sont divisées en régions couvertes actuellement de bois ayant une valeur marchande, ou de jeune bois ayant aussi de la valeur, et en régions autres ne se prêtant pas à l'exploitation avec les méthodes actuelles. Cependant, on doit remarquer que plusieurs de ces dernières régions deviendront exploitables à mesure qu'augmenteront la demande et les facilités de transport. Les chiffres de ce tableau sont seulement pour des terres considérées plus aptes à l'exploitation forestière permanente bien qu'ils comprennent environ 82,000 milles carrés de terre potentiellement cultivable mais qui est maintenant boisée.

7.—Superficie des terres boisées du Canada, productives et improductives, en 1930.

	Terres boisées.				Total
Provinces.	Accessibles.		Impro-	Total.	de la superficie
	Portant du bois de commerce.	Jeune bois.	ou inacces- sibles.	terres boisées.	terri- toriale.
Ile du Prince-Edouard. Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick. Québec. Ontario. Manitoba Saskatchewan. Alberta. Colombie Britannique. Territoires.	484 6,000 15,750 150,000 70,000 5,000 10,000 30,000	milles carrés 240 4,296 9,110 250,000 100,000 60,000 15,000 40,000 75,000	milles carrés 4,924 100,000 70,000 10,000 25,000 16,650 51,000 8,000	milles carrés 724 15,220 24,860 500,000 240,000 75,000 86,650 149,000	milles carrés 2, 184 20, 743 27, 710 571, 0041 363, 282 224, 777 237, 975 248, 800 349, 970 1, 463, 563
Total	311,234	554,646	285,574	1,151,454	3,510,908

¹ Après le jugement des limites du Labrador, 1er mars 1927.